

académie
Rennes

direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

IEN Auray

Le recteur,

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissements des écoles privées

s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale

Vannes, le 21 JAN, 2016

Dossier suivi par
CPD ELVE

Réf : Note départementale du 25 mars 2011
BO hors série n°8 du 30 août 2007 et BO n°1 du 5 janvier 2012

Objet : Enseignement des Langues Vivantes à l'École primaire (ELVE) :
Validation et habilitation des maîtres

Fabienne Sénécheau
Hélène Morvant Le
Trepuec

Tel 02 97 24 24 15

Fabienne.senecheau@ac-rennes.fr

Helene.morvant-le-trepuec@ac-rennes.fr

18 rue du Penher
BP 50632
56406 AURAY CEDEX

En référence à la note départementale du 25 mars 2011 présentant le cadrage de l'habilitation et de la validation à l'enseignement des langues pour la rentrée 2016-17, je vous demande de porter le présent courrier à la connaissance de chaque enseignant de l'école non habilité, ceci indépendamment de la situation actuelle de l'école au regard de l'ELVE.

En effet, dans la mesure où l'enseignement linguistique relève de la polyvalence des maîtres du premier degré, il convient d'encourager chacun à s'engager, se former et faire valider ses compétences dans ce domaine.

Aussi, pour permettre à chacun d'envisager son implication dans cet enseignement, les dates des commissions d'entretiens de positionnement en ELVE sont fixées, pour cette année, aux :

Jeudi 17 mars et vendredi 18 mars matin 2016

En conséquence, j'invite tous les enseignants ou intervenants extérieurs non habilités qui prennent ou pourraient prendre en charge l'ELVE dès la rentrée prochaine, dans leur classe, dans leur école ou dans leur groupe scolaire, à retourner l'avis de candidature ci-joint au plus tôt et **avant le 4 février 2016**, aux conseillères pédagogiques langues vivantes aux adresses suivantes :

helene.morvant-le-trepuec@ac-rennes.fr

fabienne.senecheau@ac-rennes.fr

De façon à faciliter l'organisation des entretiens de positionnement, il est recommandé de renvoyer, de préférence, votre fiche d'inscription par courriel. Cette fiche d'inscription, figurant en pièce jointe, doit pour cela, d'abord être enregistrée sur votre ordinateur avant d'être complétée, réenregistrée puis transmise aux conseillères pédagogiques en langues vivantes.

En cas d'événement particulier dans votre école, il vous est possible, dans votre courriel, de préciser le jour où vous préféreriez passer cet entretien (jeudi 17 mars en journée ou vendredi 18 mars matin 2016).

Pour le recteur
et par délégation,
la directrice des services départementaux
de l'éducation nationale du Morbihan empêchée
l'inspectrice de l'Éducation nationale adjointe

Corinne GONTARD